



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction de la coordination interministérielle
et de l'appui territorial
Mission environnement
Affaire suivie par : Stéphane RONDEAU
Courriel : pref-environnement@tarn-et-garonne.gouv.fr

Montauban, le 02 AVR. 2026

Le préfet de Tarn-et-Garonne

à

Madame la présidente du tribunal
administratif de Toulouse

OBJET : Désignation d'un commissaire enquêteur pour conduire une enquête publique

P.J. : Résumé non technique du dossier d'enquête

En application de l'article R.123-8 du Code de l'environnement, je vous demande de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur afin de conduire une enquête publique :

Pétitionnaire : REDEN INVESTMENTS FRANCE , ZAC des Champs de Lescaze - 47310 ROQUEFORT

Objet de l'opération : construction d'une centrale agrivoltaïque au sol, sise lieux-dits «Barabane» et « Nauze » - 82600 SAINT-SARDOS

Législation applicable : articles R.123-1 et suivants du Code de l'environnement

Durée : un mois

Période d'enquête envisagée : mai 2026

Commune concernée : Saint-Sardos

Le préfet,



Vincent ROBERTI